



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE
PRÉSIDENCE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Papeete, le 24 octobre 2017

INFORMATION MEDIAS

**Cérémonie de pose de la première pierre du lotissement social
« Nuumeha » à Faa'a
mardi 24 octobre 2017**

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, M. Edouard FRITCH, Président de la Polynésie française et M. Robert MAKER, 1er adjoint au maire représentant le Maire de la commune de Faa'a, ont procédé ce jour à la pose de la première pierre du lotissement social « Nuumeha » à Faa'a.

Cette pose de première pierre est l'aboutissement d'un travail partenarial noué entre l'Etat, le Pays et la commune de Faa'a qui avait été formalisé par la signature d'une convention tripartite en 2015. Elle est désormais entrée dans une phase opérationnelle avec la construction de 96 logements d'ici 2021.

Commentaire [m1]: Il s'agit de la convention 4615 du 24 mars 2015

L'objectif prioritaire est d'améliorer dans la durée les conditions de vie de familles défavorisées. A ces enjeux de dignité humaine se conjuguent aussi des enjeux de sécurité des populations (protection contre les inondations) et de sûreté aérienne. L'Etat est intervenu au soutien de cette démarche en cédant au franc symbolique au Pays quatre terrains à bâtir appartenant à l'aviation civile, ces emprises représentent 8,4 ha.

L'accès à un logement décent pour tous est une question essentielle dans notre Pays et une des préoccupations majeures. C'est pourquoi, des moyens ont été déployés au titre du Contrat de projets Etat-Pays afin de financer les programmes de constructions sur Hotuarea : le coût global de ces opérations s'élève à 2,7 milliards de Fcfp dont 622 millions de Fcfp pour cette première opération « Nuumeha ».

Ce projet est un travail effectué en concertation avec les services de l'Etat, les élus municipaux, la MOUS et les habitants afin de concilier au mieux les exigences sécuritaires de l'aviation civile et les attentes de la population. Les équipes des services techniques de l'Etat, du Pays et de l'OPH sont mobilisées depuis plusieurs années sur le terrain afin de relever ce défi et aboutir à un plan de rénovation urbaine cohérent.

Cette opération s'inscrit dans une politique globale de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) et s'adosse également au Programme de Rénovation Urbaine de Faa'a, sous l'impulsion de la Délégation à la ville et à l'habitat, qui va permettre de requalifier des secteurs situés hors de l'emprise de l'aéroport.

La livraison de ces programmes immobiliers vient densifier l'offre de logements sociaux dont Faa'a a besoin et s'inscrit pleinement dans le plan de développement porté par le Pays.



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE
PRÉSIDENTE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**